

# L'essai biographique : incarner l'archive

## The Biographical Essay: Embodying the Archive

Bernard Andrès

Volume 30, Number 2 (89), Winter 2005

Les avatars du biographique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/011244ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/011244ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0318-9201 (print)

1705-933X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Andrès, B. (2005). L'essai biographique : incarner l'archive. *Voix et Images*, 30(2), 67–78. <https://doi.org/10.7202/011244ar>

Article abstract

The use of biographical elements in a literary essay can arise from the need to organize archival material according to the narrative logic of a life story. Borrowing from a genre with which the reader is familiar, the history of mentalities, the history of the literary institution and reflections on identity combine in a hybrid form, the “biographical essay”. The biographical essay is characterized by techniques belonging to fiction and metafiction, and the flexibility of this type of writing gives the author permission to explore reading hypotheses about his character or the reference society, with infinitely more freedom (but just as much rigour) as a traditional academic essay. Bernard Andrès adopted this method in his fictionalized biography, *L'énigme de Sales Laterrière*. He is also applying it to his current research on literary adventurers of the eighteenth century.

L'ESSAI BIOGRAPHIQUE :  
incarner l'archive <sup>1</sup>

+ + +

BERNARD ANDRÈS  
Université du Québec à Montréal

RÉSUMÉ

Le recours au biographique dans l'essai littéraire s'explique par la nécessité d'ordonner le matériau archivistique selon la logique narrative d'un récit de vie. Empruntant alors à un genre familier, l'histoire des mentalités, celle de l'institution littéraire et la réflexion sur l'identitaire se coulent dans une forme hybride, « l'essai biographique », marquée par des procédés de fiction et de métfiction. La souplesse de cette écriture autorise l'auteur à explorer des hypothèses de lecture sur son personnage ou sur la société de référence avec plus de liberté que dans l'essai universitaire traditionnel. Cette démarche a été suivie par Bernard Andrès dans sa biographie romancée, *L'énigme de Sales Laterrière*. Elle nourrit ses recherches sur les aventuriers des Lettres au dix-huitième siècle.

+ + +

**1** Cet article est le fruit d'une réflexion menée dans le cadre du Centre québécois de recherche sur l'archive littéraire (ARCHÈ) et du projet Archéologie du littéraire au Québec (ALAQ), soutenus par les fonds FQRSC et CRSH. Voir <http://www.unites.uqam.ca/arche/alaq/>.

« « » » »

L'affleurement ininterrompu du singulier invite à penser «l'unique»,  
à réfléchir sur le concept historique d'individu  
et à tenter une difficile articulation  
entre les personnages anonymement immergés dans l'histoire  
et une société qui les contient<sup>2</sup>.

Le recours à la biographie dans l'essai littéraire ne s'explique pas seulement, chez l'universitaire, par le désir de toucher un plus large public. Si j'ai moi-même opté pour cette formule dans ma biographie romancée de Laterrière<sup>3</sup>, c'est, en effet, pour sortir quelque peu du cercle académique. Mais c'est aussi par un souci d'ordonnement de la documentation et des analyses que j'avais accumulées durant dix années de recherche sur l'après-Conquête au Canada. Que faire de cette masse archivistique et analytique touchant autant à l'histoire des mentalités qu'à celle de l'institution et des œuvres littéraires, à la réflexion sur l'identitaire et les collectivités neuves des Amériques ? Successivement livrés dans des articles de revues savantes, des communications, des conférences, des séminaires et divers ouvrages collectifs, ces résultats partiels exigeaient d'être rassemblés en une monographie, soit sous forme de recueil d'articles, soit refondus dans un vaste ouvrage de synthèse. En attendant de pouvoir me consacrer à ce dernier, j'ai donc choisi de regrouper l'essentiel de mes données autour d'un personnage historique peu connu, mais qui, lui, avait fréquenté tous les acteurs importants de son époque. Et surtout, qui en avait témoigné dans ses mémoires<sup>4</sup>. Ne me fiant pas aveuglément à son autobiographie, j'ai procédé à une vérification systématique de ce récit de vie, à la lumière de la masse archivistique évoquée plus haut. S'éclairant mutuellement, l'archive historique et le biographique donnaient ainsi naissance à un genre hybride que j'appelais en postface «essai biographique» ou «récits d'une vie».

Quoi de plus hybride, en effet, que ce croisement générique «aggravé» par des procédés de fiction (dialogues, focalisations, clins d'œil au roman d'aventure et de libertinage) et de métafiction (retour critique sur l'écriture et l'artefact archivistique, sur le «réel» et sa mise en mots, sur la langue et les codes narratifs, etc.) ? Autant d'entorses à la biographie comme au roman «classique», ayant conduit l'éditeur à hésiter lui-même sur l'encodage du volume : «Roman» sur la page de couverture et «Roman historique» dans le prière d'insérer. Même malaise dans la réception critique. C'est peut-être que, par nature, le récit de vie emprunte à tant de genres qu'il est voué à la tératologie de ces formes «biographoïdes» dont parle Daniel Madelénat<sup>5</sup>. Quoi qu'il en soit de ces difficultés taxinomiques, le biogra-

+ + +

**2** Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, Paris, Éditions du Seuil, 1989. **3** Bernard Andrès, *L'énigme de Sales Laterrière*, Montréal, Québec Amérique, coll. «Tous continents», 2000. **4** Voir ma réédition des *Mémoires de Pierre de Sales Laterrière, suivi de Correspondances. Édition commentée*, Montréal, Triptyque, 2003. **5** Daniel Madelénat, «Situation et signification de la biographie en 1985», François-Olivier Touati et Michel

phique présente à mes yeux un avantage indéniable : ni genre canonique (il compte toujours des détracteurs parmi les littéraires et les historiens) ni paralittéraire (sauf dans les vies de vedettes), ce régime de narration offre une structure assez prégnante pour subsumer maintes espèces narratives et cognitives. Que de modes de récits et de savoirs peut-on couler dans une forme aussi marquante que la biographie ! Récits et savoirs liés au tournant historique de la Conquête et des révolutions continentales. Récits, représentations, connaissances et oublis transmis par ces premières générations de Canadiens à la recherche d’eux-mêmes, au nord des Amériques. Récits d’appropriation de soi et du territoire, de résistance à l’assimilation, etc. Que sait-on, que peut-on savoir aujourd’hui de ce qu’on savait ou ignorait à l’époque et, surtout, comment le dire, le raconter de nos jours ? Ce qu’on ignore, ce qu’on opine dans des hypothèses plus ou moins vérifiables, comment l’exprimer doctement ? L’énoncé savant peut-il prendre en charge la conjecture<sup>6</sup> ? Le biographique, oui, dans la mesure où les modalités infinies de ce régime discursif permettent de relativiser savoir et non savoir, doutes et certitudes. Y concourent maints procédés, maintes formules.

S’interrogeant par exemple sur telle information qui aurait pu motiver telle action de son personnage, mais dont il ignore si ce dernier en avait eu connaissance, le biographe peut risquer : « Comment savoir si... », ou « notre homme en avait-il eu connaissance avant de décider ceci ou cela ? », ou encore « il est probable que, dans les circonstances, le fait lui ait échappé... ». Dans *Vies minuscules*, Pierre Michon évoque bien le biographe livré « à la précarité des hypothèses<sup>7</sup> » et l’on trouve dans sa *Vie d’André Dufourneau* une formulation comme : « Je peux bien sûr m’attarder sur ce jour, dont je fus témoin, dont je n’ai rien vu<sup>8</sup> ». Rien n’empêche ainsi le biographe d’explorer une hypothèse sur tel ou tel point obscur de la carrière d’un individu : l’usage du conditionnel ou d’autres modalisations permet d’avancer des scénarios, d’« essayer » l’un après l’autre ces possibles narratifs, en vue d’arrêter le plus plausible d’entre eux, compte tenu de la documentation existante. Mieux : là où l’historien refuse de s’aventurer, le biographe peut se risquer et découvrir, par des chemins de traverse, le chaînon manquant qui bouclera le circuit. Ce faisant, il associe son lecteur à la résolution (ou au déchiffrement même partiel) de cette énigme que représente toujours une vie humaine. Que savoir, comment savoir ? Et pourquoi ne pas verbaliser le doute dans le récit d’une existence ? « Verbiage ! », tonnera le savant : une telle herméneutique déroute ou irrite même le professionnel de l’Histoire pour qui tout énoncé scientifique repose sur un faisceau de faits vérifiables et vérifiés. En histoire traditionnelle comme en « nouvelle histoire », qu’on travaille sur les « grands » de ce monde ou sur

+ + +

Trebitch (dir.), *Problèmes & méthodes de la biographie*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985, p. 129-130. Voir aussi, bien entendu, son désormais classique *La biographie*, Paris, Presses universitaires de France, 1984.

**6** S’il s’y risque, c’est dans des disciplines nouvelles comme l’écologie politique, avec des penseurs comme Bertrand de Jouvenel (*L’art de la conjecture*, Monaco, Éditions du Rocher, 1964), mais l’énoncé de savoir se méfie généralement de ce qui échappe au dispositif véridictoire, ou bien taxe de « politique-fiction » de telles propositions. **7** Pierre Michon, *Vies minuscules*, Paris, Éditions Gallimard, 1984, p. 24. **8** *Ibid.*, p. 27.

d'obscurs personnages, le tissu documentaire ne doit-il pas être assez solide pour justifier l'entreprise ?

## DIRE L'AVENTURE

Idéalement, la connaissance du passé devrait pouvoir se fonder sur des évidences copieusement documentées et n'opter que pour des sujets dignes d'attention. Le choix même de ces « brillants » sujets se porterait donc sur des individus, des institutions, des régimes et des époques bien définis, quand bien même ces dernières seraient des moments de transition ou de troubles sociétaux (guerres, frondes, révolutions). Immergés dans ces ensembles stables ou en mutation, les acteurs choisis seraient dotés d'une personnalité sociale assez forte pour soutenir le travail d'analyse. Mais alors, que faire des personnages que l'institution historique (quand elle s'est avisée de leur existence) a relégués au second rang ? Que dire de tous ces *minores* fondus dans les fresques des manuels et traités historiques ? Qu'ajouter, surtout, aux jugements péremptaires des clerics irrités par toute déviance dans la saga bien ordonnée d'un grand récit national ?

En entamant la biographie de Laterrière, je me heurtai d'abord à la méfiance et même à l'hostilité de la doxa historiographique à l'égard de mon sujet : « gascon », « menteur », « arriviste », « imposteur », tonnait encore Gérard Malchelosse<sup>9</sup> en 1960, prenant ainsi le relais de Benjamin Sulte<sup>10</sup> et d'Ægidius Fauteux<sup>11</sup>. M'en tenir à ces sentences comminatoires m'eût conduit à démissionner : que dire d'un affabulateur ? Que raconter d'un imposteur ? La même suspicion pèse sur bon nombre d'aventuriers qui s'illustrèrent en Amérique du Nord à la même époque : Pierre Roubaud et Pierre du Calvet<sup>12</sup>, Joseph de Nancrede<sup>13</sup>, Jacques Grasset de Saint-Sauveur et quelques autres. Pierre Monette l'a déjà expérimenté avec son John St-John de Crèvecoeur<sup>14</sup>. Comment faire de bons sujets historiques de ces « mauvais sujets » qui, leur vie durant, défrayèrent la chronique en modulant leur nom au gré des circonstances et en jouant au besoin sur leurs origines ? Si des archivistes et des historiens comme Sulte, Malchelosse ou Gustave Lanctôt ne les prennent guère, ces mauvais sujets fascinent en revanche les littéraires qui peuvent observer à travers le prisme de leur existence la société où ils évoluent. Comme le

+ + +

**9** Gérard Malchelosse, « Mémoires romancés », *Cahiers des Dix*, n° 25, 1960, p. 103-146. **10** Benjamin Sulte, *Mélanges d'histoire et de littérature*, Ottawa, Imprimerie Joseph Bureau, 1876, p. 287. **11** Ægidius Fauteux, « Conférence sur les mémoires de Pierres de Sales Laterrière », *La Presse*, 30 décembre 1926, p. 21. **12** Pierre Roubaud que, dans sa récente et fort utile réédition de *l'Appel à la justice de l'État* de Pierre du Calvet (Montréal, Septentrion, 2002), Jean-Pierre Boyer s'obstine à prénommer Peter. **13** Voir mon article « Joseph de Nancrede et la presse française d'Amérique au temps de la *Gazette de Montréal* (1780-1800) », *Cahiers des Dix*, n° 55, 2001, p. 175-190. **14** Pierre Monette, « St. John de Crèvecoeur et les *Lettres d'un fermier américain*. Traductions des *Lettres d'un fermier américain* (1782) et de "Description d'une tempête de neige au Canada" (c1780), précédées d'une présentation et de notes explicatives, suivies d'une étude sur les échos du séjour de St. John de Crèvecoeur en Nouvelle-France dans les *Lettres d'un fermier américain* », thèse de doctorat en études littéraires, Université du Québec à Montréal, 2003, 1100 f.

note Alexandre Stroeve, qui étudie la fonction de ces individus dans le « mécanisme social » :

L'aventurier est aussi l'intermédiaire entre les pays, les cultures, les classes sociales et même, tel un médiateur mythologique, entre les sexes, entre la vie et la mort, entre notre monde et le monde souterrain, entre la fiction et la réalité<sup>15</sup>.

D'où l'intérêt des littéraires, mais aussi des sociologues, pour ces « chevaliers de fortune » qui vivent leur vie comme un roman ; ils s'adaptent à toutes les situations, à tous les milieux, mais surtout, ils laissent souvent à la postérité de précieux témoignages sur leur époque. Les plus intéressants d'entre eux, en effet, ont tenu la chronique de leurs aventures (c'est sur eux que je jette personnellement mon dévolu). Pour certains, le souci de se justifier les a conduits vers des formes plus élaborées de récit de soi : correspondances suivies avec les proches, journaux ou mémoires. Un bref survol de leur production permet d'apprécier la variété comme l'originalité de leur existence et l'utilité de les prendre en considération dans une analyse approfondie du dix-huitième siècle canadien. Ces individus offrent en pâture à l'essayiste-biographe une infinité de détails significatifs sur les milieux culturels, politiques, économiques et religieux de l'époque. Une fois regroupés par champs d'intérêt, ces détails permettent de broser le tableau d'une collectivité nouvelle à partir de ses marges, tout au long d'un siècle fort tumultueux. Mises en séries et analysées selon la méthode prosopographique, ces données tirées d'autant de micro-récits de vies autorisent le chercheur-biographe à se risquer dans des territoires habituellement réservés à l'historien. De nouvelles hypothèses peuvent alors voir le jour sur la mobilité sociale ou les initiatives politiques et culturelles d'une population à la recherche d'elle-même, sur sa façon de s'approprier un territoire et de se construire un identitaire. Si le dix-huitième siècle, en général, est bien celui de « l'homme dissonant », des « aventuriers des Lumières » et des « héroïnes de la marginalité<sup>16</sup> », pourquoi le Canada aurait-il échappé à ces cas de figures et que nous apprennent ces sujets hors-normes sur les milieux où ils ont évolué comme sur la doxa qu'ils ont bravée ?

## PETITE GALERIE D'AVENTURIERS

Des moins connus, découverts au détour d'une archive, jusqu'à ceux qui firent l'objet d'une notice de dictionnaire<sup>17</sup>, ces personnages figurent à mon sens comme

+ + +

**15** Alexandre Stroeve, *Les aventuriers des Lumières*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Écriture », 1997, p. 13. **16** Voir Caroline Jacot-Grapa, *L'homme dissonant au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 1997 ; Alexandre Stroeve, *op. cit.*, et Françoise du Sorbier, « Héroïnes de la marginalité : Moll Flanders et Roxana », *La marginalité dans la littérature et la pensée anglaises. Actes du colloque d'Aix-en-Provence*, Laffitte, Publications de l'Université d'Aix-en-Provence, 1983, p. 65-78. **17** *Le Dictionnaire biographique du Canada* (Sainte-Foy/Toronto, Université Laval/University of Toronto ; maintenant disponible sur CD ou en ligne :

des «révélateurs» de certaines réalités sociales et culturelles, dans la mesure où ils cristallisent des situations limites et révèlent, par tel détail biographique, les seuils de tolérance d'une époque donnée. Ainsi, par exemple, de tous ces clercs inquiétés ou rejetés par l'Église catholique du Canada, qui nous apprennent jusqu'où pouvait alors aller le défi et comment il était sanctionné. C'est le cas de cet obscur moine bénédictin réfugié en Nouvelle-France de 1714 à 1718, Georges-François Poulet, alias M. Dupont<sup>18</sup>. Refusant d'abjurer le jansénisme, il brava l'autorité de M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier, mais, en revanche, il put jouir de l'appui charitable de certains membres du bas-clergé. Même le gouverneur Philippe Rigaud de Vaudreuil s'opposa à l'évêque au sujet de «dom Dupont» qui, de retour en Europe, témoigna de ses mésaventures dans la *Gazette de Hollande*. Que nous révèlent, également, des mœurs campagnardes et de leurs échos métropolitains, les démêlés juridico-religieux de l'étonnant curé Lefebvre avec la célèbre Madeleine de Verchères, dans la seigneurie de La Pérade<sup>19</sup>? À condition de s'y frotter de près, les minutes de procès et les correspondances liées aux déviants de l'époque se révèlent toujours riches d'enseignement. Arlette Farge en a magistralement fait la démonstration dans ses travaux sur l'archive judiciaire en France. La citation en exergue à cet article indique bien l'esprit dans lequel peut s'effectuer l'arrimage entre le sociétal et l'archive biographique de ce que Pierre Michon nomme, pour sa part, les «vies minuscules<sup>20</sup>». C'est en dépouillant des liasses d'archives longtemps négligées par les chercheurs qu'Arlette Farge a pu reconstituer «le cours ordinaire des choses» au siècle des Lumières<sup>21</sup>. C'est en procédant de la sorte avec l'archive biographique de personnages ordinaires, mais aussi d'individus plus haut en couleur, que j'entends restituer le «tissu des jours» au siècle de madame Élisabeth Bégon, de l'intendant François Bigot, des Valentin Jautard, Fleury Mesplet, Laterrière, du Calvet et quelques autres.

Si une aventurière comme Esther Brandeau ne nous est connue que par un rapport de police, la reconstitution de sa biographie mériterait à coup sûr de retenir l'attention de l'historien pour tout ce qu'elle révélerait des sociétés française et canadienne au dix-huitième siècle : statut de la fille dans le milieu négociant du

+ + +

<<http://www.biographi.ca/index2.html>>), mais aussi, moins à jour, les dictionnaires de Cyprien Tanguay (*Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, Montréal, Éditions Élysée, 1975), de Louis Marie Le Jeune (*Dictionnaire général de biographie, histoire, littérature, agriculture, commerce, industrie et des arts, sciences, mœurs, coutumes, institutions politiques et religieuses du Canada*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1931), ou enfin ces notices glanées au hasard du *Bulletin des recherches historiques* de Pierre-Georges Roy (Québec, Archives de la province de Québec, 1895-1968). **18** Nive Voisine, «Poulet, Georges-François, dit M. Dupont», *Dictionnaire biographique du Canada*, op. cit. (<<http://www.biographi.ca/FR/ShowBio.asp?BioId=35164>>). **19** André Vachon, «Jarret de Verchères, Marie-Madeleine (plus souvent prénommée Madeleine ou Madelon), (Tariou de La Pérade)», *Dictionnaire biographique du Canada*, op. cit. (<<http://www.biographi.ca/FR/ShowBio.asp?BioId=35540>>). **20** Geneviève Noiray parle à ce propos d'une «poétique de l'oblique» appliquée à «la gloire de l'humble et du presque rien» («*Vies minuscules* : une poétique oblique de la nouvelle autobiographie», Vincent Engel et Michel Guissard [dir.], *La nouvelle de langue française aux frontières des autres genres du Moyen Âge à nos jours*, Metz, Actes du colloque de Metz, 1996, p. 298). **21** Arlette Farge, *Le cours ordinaire des choses dans la cité du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1994.

Sud-Ouest, perception des Juifs à l'époque, petits métiers que pouvait alors exercer (et dans quelles conditions) une jeune femme en rupture de ban, efficacité relative des contrôles d'identité dans les ports du royaume, etc. Qu'on en juge : femme de confession juive déguisée en homme et parvenue à Québec au terme d'une invraisemblable cavale, la jeune Brandeau (alias Jacques La Fargue, alias Pierre Alansiette) aurait en effet, cinq ans durant, navigué sous pavillons hollandais, espagnol et français. Cabotant de La Rochelle à Bayonne, de Biarritz à Bordeaux, de Nantes à Rennes, elle se retrouve en Nouvelle-France après un naufrage et quelques menues mésaventures<sup>22</sup>. Sa déposition devant Varin de La Mare, en 1738, laisse Versailles sceptique. Elle donne à penser que l'infortunée Brandeau avait pu broder quelque peu sur sa jeune existence. Mais sa mythomanie nous renseigne tout autant sur les limites du vraisemblable et sur « l'horizon d'attente » de ses contemporains. Que pouvaient-ils accepter comme mensonges, ou que rejetaient-ils alors comme invraisemblable ?

Le cas de Mathieu Sagean, en 1700-1701, ne manque pas non plus de piquant si l'on songe qu'après avoir imaginé un nouvel Eldorado mississipien, cet aventurier aussi hardi qu'habile affabulateur amena les autorités françaises à s'interroger sérieusement sur la validité de ses assertions. Pierre Le Moyne d'Iberville, à La Rochelle, et Michel Bégon, à Rochefort, furent conscrits par Louis Phélypeaux, comte de Pontchartrain pour tirer l'affaire au clair<sup>23</sup>. Sagean aurait fini ses jours à La Havane (tout comme d'Iberville). À côté de Sagean le corsaire dont le récit provient, comme celui d'Esther Brandeau, d'une déposition de police, il faudrait évoquer le cas de cet autre flibustier, Robert Chevalier dit Beauchêne, auteur de mémoires apparemment pillés par l'écrivain français Alain René Lesage<sup>24</sup>. Moins connu, mais non moins engagé dans d'étonnantes aventures, le chirurgien Liveright Piuze, alias Traugott Leberecht Behzer, a, lui aussi, laissé une autobiographie. D'origine polonaise, il servit dans les milices révolutionnaires américaines avant de s'installer au Mississippi, d'échapper de peu à la mort, non sans s'être livré au cannibalisme, pour se retrouver capturé par les Anglais au Canada. Si, après 1781, il finit par se ranger comme médecin à Rivière-Ouelle, Piuze partage tout de même le profil de plusieurs aventuriers de l'époque et son parcours permet au biographe de mieux comprendre les milieux militaires et médicaux du dix-huitième siècle finissant. Il en est de même de Pierre de Sales Laterrière, dont la carrière médicale, mais aussi d'homme d'affaires et d'industrie, fut intimement liée aux soubresauts de la province. Reconstituer leur biographie, comme celle des journalistes Valentin Jautard et Fleury, raconter les roueries de Pierre Roubaud ou les déboires du juge

+ + +

**22** Gaston Tisdell, « Brandeau, Esther », *Dictionnaire biographique du Canada*, op. cit. (<<http://www.biographi.ca/FR/ShowBio.asp?BioId=34791>>). **23** *Relation des aventures de Mathieu Sagean, Canadien*, édition critique préparée par Pierre Berthiaume, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1999, et Bernard Andrès, « Le non-lieu de l'imaginaire : utopies et Nouvelle-France (le cas Mathieu) », Jean-François Chassay et Bertrand Gervais (dir.), *Les lieux de l'imaginaire*, Montréal, Liber, 2002, p. 161-169. **24** Alain René Lesage, *Les aventures de monsieur Robert Chevalier dit de Beauchêne, capitaine de flibustiers dans la Nouvelle-France*, 2 vol., Paris, 1732.



Pierre du Calvet, c'est porter autant d'éclairages nouveaux sur la société du temps. Mais c'est surtout organiser l'archive selon des lois de composition n'obéissant plus à la froide analyse historique ou sociologique.

## BIOGRAPHIQUE, PLAISIR ET COGNITION

Pour rigoureux que se veuille l'exercice du chercheur-biographe, ce type d'écriture n'exclut pas (escompte même en bout de ligne) le plaisir de la lecture. Le consommateur de ce type de biographie s'attend non seulement à suivre les péripéties d'une existence, mais aussi à mieux comprendre une époque. Quand cette existence croise d'autres destins et que le biographe met en scène, en les regroupant par thèmes et épisodes, toute une société, le lecteur jouit alors d'une perspective globale sur le monde. Mode de cognition presque archétypal, le savoir biographique épouse (imite, reproduit) le processus anthropologique de la formation du sujet. Lire une telle biographie, c'est suivre le mouvement naturel de l'apprentissage de soi et de l'autre, la prise de conscience du monde. Cette connaissance passe par la vision d'un ou de personnages dont on suit la vie, ou bien un segment significatif de celle-ci : l'apprentissage<sup>25</sup>. Projection du lecteur dans le biographé, mais aussi, à travers lui, dans un monde qui n'est pas ou plus le sien et qu'il appréhende (ou qu'il a l'illusion de saisir) de l'intérieur. Il s'agit là d'une opération cognitive sur laquelle, depuis Karl Marx, la recherche sociologique s'est maintes fois penchée<sup>26</sup>. Quelle meilleure approche du réel que celle qui est inventée par la littérature ?

C'est un peu ce que visait le roman réaliste au dix-neuvième siècle avec son ambition de faire concurrence à l'état civil. N'oublions pas qu'Honoré de Balzac articulait son univers autour d'un certain nombre d'individus typés représentant toutes les couches de la société. Si sa *Comédie humaine* se veut une « histoire naturelle » de la Restauration et de la Monarchie de Juillet, cette œuvre colossale peut aussi être lue, sur le plan narratologique, comme un montage de biographies savamment interreliées. Il en sera de même dans *Les Rougon-Macquart* d'Émile Zola. Sur une autre échelle, Stendhal et Gustave Flaubert emprunteront aussi au récit de vie dans leurs narrations. Peu importe que leurs personnages soient fictifs : on sait ce qu'ils doivent à l'observation scrupuleuse du réel, qu'il s'agisse, pour l'un, du dépouillement de la *Gazette des tribunaux*<sup>27</sup> et, pour l'autre, de l'enquête systématique et de l'exactitude documentaire<sup>28</sup>. Quelles que soient leurs esthétiques

+ + +

**25** Ou roman de formation, d'éducation (*Bildungsroman*), dérivé du fameux *Wilhelm Meister* de Goethe, mais, au-delà, du roman picaresque et même de l'*Odyssee*, dont on sait comment James Joyce, en la parodiant, la recyclait allègrement en 1922. **26** Voir récemment Thomas M. Kemple, « Les illusions spéculaires du capitalisme : Marx et Balzac sur les fictions critiques de l'économie politique », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 26, 1996, p. 35-59.

**27** Stendhal sous-titre *Le rouge et le noir* « Chronique de 1830 », et s'inspire pour *La chartreuse de Parme* d'une chronique italienne : les deux œuvres, fortement ancrées dans leur époque, sont des biographies à saveur autobiographique, bâties sur les destins de Julien Sorel et de Fabrice del Dongo. **28** Gustave Flaubert construit lui aussi ses fictions comme des récits de vies : celle de Madame Bovary, celle de Frédéric Moreau, de saint Antoine, de saint Julien, d'Hérodias, ou encore, sur le mode parodique, de Bouvard et Pécuchet.

particulières, leur approche de la société de référence compose avec le mode biographique. On en dirait autant des classiques québécois du dix-neuvième siècle : *Jean Rivard*, *Charles Guérin* et maints romans historiques de la période<sup>29</sup>.

La prégnance de ce régime narratif est telle qu'il survit à la plupart des crises de la représentation au siècle suivant. Toujours à l'œuvre dans le roman traditionnel, il hante encore les nouvelles formes de fiction, à travers les avatars du personnage, de James Joyce à Alain Robbe-Grillet, en passant par Nathalie Sarraute, Marguerite Duras et Claude Simon. Que penser encore des esthétiques postmodernes du vrai-faux récit de vie, de la métafiction et de l'autofiction, sinon qu'elles témoignent toujours de la formidable versatilité du biographique, comme je l'ai évoquée ailleurs<sup>30</sup>? De nos jours encore, l'essayiste ou l'historien des lettres peut recourir à ce régime discursif pour construire son sujet, organiser son archive et l'analyser à travers le spectre du personnage biographé. Voilà bien une façon efficace d'incarner l'archive. Redonner vie et corps à ce personnage, c'est aussi donner corps et vie à la documentation. Masse informe ou protéiforme, l'archive se moule alors dans le destin d'un individu dont elle informe, en prenant forme, toute la carrière, le moindre des avatars. Et d'un individu, d'une archive à l'autre, de proche en proche, le biographe esquisse la fresque d'une époque. Comme le formule bellement Arlette Farge :

L'archive est une brèche dans le tissu des jours, l'aperçu tendu d'un événement inattendu. En elle, tout se focalise sur quelques instants de vie de personnages ordinaires, rarement visités par l'histoire, sauf s'il leur prend un jour de se rassembler en foule et de construire ce qu'on appellera plus tard de l'histoire<sup>31</sup>.

Du baptistaire à l'acte de sépulture, de l'attestation scolaire à l'acte de mariage, de l'ordre d'érou à sa levée, en passant par les correspondances privées et administratives, les carnets, billets et articles de journaux, les sources primaires émises par le biographé, ou le concernant, témoignent aussi bien de la société qui le *cerne*, l'entoure et le contourne. Raconter le concubinage de Pierre de Sales avec Catherine Delezenne, à partir d'un acte d'exhérédation, de correspondances familiales et de quelques pièces notariales, entre 1775 (début de la liaison) et 1799 (date de leur mariage), c'est couler dans la forme biographique un quart de siècle d'histoire culturelle québécoise. C'est ce que j'ai essayé de faire dans mon essai biographique, tout comme j'ai tenté, avec le même personnage, d'esquisser l'histoire de la professionnalisation de la médecine à cette époque, celle des Forges du Saint-Maurice, ou celle de l'invasion américaine, du point de vue des Trifluviens.

+ + +

**29** Notamment *François de Bienville* (1870), *L'intendant Bigot* (1871) et *Le chevalier de Mornac* (1873), de Joseph Marmette. **30** Bernard Andrès, « Genèse d'une biographie romancée : *L'énigme de Sales Latérière* », Dominique Lafon et al., *La biographie au Québec*, Archives des Lettres canadiennes, t. XII, Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, Montréal, Fides, 2004, p. 127-151. **31** Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, op. cit., p. 13.

## PROSOPOGRAPHIE DE L'AVENTURIER

D'autres chantiers s'offrent encore à l'essayiste biographe œuvrant non pas sur un personnage, mais sur un ensemble d'individus choisis pour la convergence de leurs profils à une époque donnée. Ces derniers peuvent être analysés selon la méthode distincte de la biographie traditionnelle, qui problématise la notion de récit de vie en intégrant les données propres à chaque individu dans le paradigme d'une série de personnages regroupés par catégories socioprofessionnelles<sup>32</sup>. Évitant ainsi de multiplier inutilement les détails anecdotiques ou idiosyncrasiques, cette technique met l'accent sur des traits communs repérables chez les sujets choisis : origine, formation, classe sociale, carrière administrative, politique ou littéraire, etc. Ces sujets sont retenus sur la base de leur rapport problématique au monde et à la doxa, comme on l'a vu plus haut. Prenons l'exemple des « aventuriers » canadiens au dix-huitième siècle<sup>33</sup>. Ils sont militaires (d'Iberville, Beauchêne, Sagean, Lahontan, Johann de Kalb, Saint-Luc de Lacorne), espions ou faussement accusés d'espionnage (Thomas Pichon-Tyrell, Roubaud, de Kalb, du Calvet, François Cazeau, Laterrière, Mesplet, Jautard), juges ou fonctionnaires (du Calvet, Haldimand), médecins et/ou autobiographes (Laterrière, Piuze, Beauchêne), négociants ou entrepreneurs (Cazeau, Joseph Quesnel, Laterrière), journalistes, auteurs, imprimeurs ou diplomates (Mesplet, Jautard, Crèvecoeur, de Nancrede, Jacques Grasset de Saint-Sauveur) ou encore religieux (Poulet, Charles-François Bailly de Messein, Pierre Huet de la Valinière). Ils sont nombreux à avoir transité par les colonies américaines. À ces hommes d'action, il convient d'ajouter un certain nombre de femmes dont nous ne connaissons que quelques détails biographiques, mais dont les œuvres, le caractère et le comportement méritent de figurer au palmarès de l'aventure canadienne. Certaines comme Madeleine de Verchères ou Marie-Joseph Legardeur de Repentigny sont plus connues que Marie Mirabeau et Marie-Anne Tison (les deux épouses successives de l'imprimeur, elles-mêmes imprimeuses), Catherine Delezenne, concubine de Laterrière, Esther

+ + +

**32** Voir Daniel Bertaux, *Histoires de vies ou récits de pratiques ? Méthodologie de l'approche biographique en sociologie*, Paris, Centre d'étude des mouvements sociaux, 1976 ; Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n<sup>os</sup> 62-63, 1986, p. 69-72 et *Id.*, *La noblesse d'état : grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit, 1989. Longtemps dédiée aux corpus anciens, cette recherche connaît un renouveau certain chez les historiens de l'institution (Françoise Autrand (dir.), *Prosopographie et genèse de l'état moderne*, Paris, Collection de l'École normale supérieure de jeunes filles, n<sup>o</sup> 30, 1986). Bien que cette approche soit peu usitée par les littéraires, trop sensibles dans la biographie à l'aspect psychologique et à l'« idiosyncrasie » de leurs sujets, l'intérêt de la prosopographie pour l'histoire intellectuelle d'une époque m'apparaît indéniable. **33** J'entends « aventuriers » non pas au sens péjoratif d'individus retors, cyniques et engagés dans des entreprises crapuleuses, mais au sens de personnages audacieux et inventifs prenant des risques en société. Ils le font à des fins personnelles, certes, mais aussi pour le bien de la collectivité. Indépendamment de leurs intérêts privés, ils s'engagent dans des projets collectifs et contribuent de façon souvent originale à améliorer le sort de leurs concitoyens (Bernard André, « Les aventuriers des Lettres au Québec et en Nouvelle-Angleterre à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle », Michel Gaulin et Pierre-Louis Vaillancourt (dir.), *L'aventure des lettres. Mélanges en l'honneur de Roger Le Moine*, Orléans (Ontario), Éditions David, 1999, p. 27-48).

Brandeau (dont il a déjà été question) ou encore les premières qui se risquèrent à écrire, notamment dans les gazettes<sup>34</sup>.

Une caractéristique commune à tous ces sujets réside dans le fait qu'ils ont tenu la plume et laissé des témoignages écrits, parfois publiés, de leurs aventures. Le littéraire y trouve son compte, tout comme le biographe. Ce dernier peut s'appuyer sur les documents autobiographiques disponibles, mais il doit aussi en faire la critique minutieuse, tant l'autobiographie peut prêter à caution chez des individus imbus d'eux-mêmes. Ce que cherche en dernier recours l'essayiste-biographe, c'est moins à dresser la statue d'un individu qu'à le replacer en perspective historique par rapport à d'autres sujets analogues. Dans cette forme de biographie comparée qu'est la prosopographie, l'objectif est de montrer en quoi ces sujets sont le produit d'un siècle et d'un contexte géopolitique, mais aussi comment ils agissent sur leur milieu et transforment la société qui les accueille ou les rejette. Si les formes de l'écrit savant et de l'essai traditionnel pouvaient aussi bien convenir à un tel programme de recherche, j'estime pour ma part que l'essai biographique se prête mieux à la tâche. Il permet en effet d'incarner dans des figures historiques toute une série de concepts et de problématiques comme le statut du littéraire au siècle des Lumières, le contexte politico-philosophique de l'époque, la question de l'archive et de l'étude des sources, la réflexion à propos des lieux de mémoires, de l'institution, des appareils, de la formation de l'espace public, etc. Autant d'éléments que l'essayiste biographe peut tenter de cerner en croisant les données de ses personnages, dans cette forme réfléchie de récit de vie(s). La biographie croisée relaie alors la docte écriture et la lecture gagne en agrément, joignant si possible le *docere* au *delectare*.

Au terme de ces remarques sur l'incarnation de l'archive dans l'essai biographique, deux mots sur l'écriture de l'Histoire. De Paul Ricœur à Michel de Certeau, en passant par Jacques Le Goff et Pierre Nora, la réflexion historiographique contemporaine reconnaît et — je dirais même — légitime la narrativité dans l'architecture du savoir historique. Sans l'opération ultime de la mise en récit, l'Histoire n'émergerait point de l'explication-compréhension des sources. Composante essentielle de la transmission des découvertes, la mise en intrigue accompagne et met à jour les phases documentaires et explicatives du labeur historien. «L'écriture de l'histoire est devenue une écriture littéraire», constate Paul Ricœur<sup>35</sup>. Évoquant l'école française des Annales, le chercheur montre comment ses fondateurs en sont venus à des formes biographiques pour re-présenter le passé<sup>36</sup>. Pour lui, non seulement la forme narrative est-elle un «instrument cognitif», mais elle seule peut résoudre ou, à tout le moins, mettre à découvert les apories de la

+ + +

**34** Voir les nombreux travaux de Julie Roy, notamment «Stratégies épistolaires et écritures féminines. Les Canadiennes à la conquête des lettres (1639-1839)», thèse de doctorat en études littéraires, 2 vol., Montréal, Université du Québec à Montréal, 2003, 868 f. **35** Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, p. 240. **36** *Ibid.*, p. 242. Ricœur cite la biographie de Luther par Lucien Febvre (*Martin Luther: un destin*, Paris, Presses universitaires de France, 1988 [1928]) et ses travaux sur Rabelais (*Le problème de l'incroyance au XVI<sup>e</sup> siècle: la religion de Rabelais*, Paris, Albin Michel, 1988 [1942]) ou sur Marguerite de Navarre (*Amour sacré, amour profane, autour de l'Heptameron*, Paris, Éditions Gallimard, 1971 [1944]).

connaissance historique. Comme nous l'avons vu plus haut, la souplesse du récit biographique autorise la prise en charge de la conjecture. L'hybridité du genre littéraire et les modalités infinies de son régime discursif permettent de mettre en scène savoir et non savoir, doutes et certitudes. Vertus du dialogue, des jeux de focalisation, de la métafiction et des jeux de langage dans l'élaboration d'un nouveau discours historique... Autant d'avenues nouvelles offertes par les formes « biographoïdes » d'une archive allégrement revisitée. Si les historiens en conviennent à présent, ne serait-il pas temps que les littéraires en fassent autant et accordent enfin à l'essai biographique ses lettres de noblesse ?